



7 octobre 2022 n°182



Photo F. Moreux

## ACTUALITES

### Revalorisation des retraites complémentaires Agirc-Arrco de 5,12 % au 1<sup>er</sup> novembre 2022

Les partenaires sociaux, représentants des organisations patronales et syndicales, qui pilotent le régime ont décidé d'augmenter les retraites complémentaires lors du conseil d'administration du 6 octobre. La revalorisation prend effet dès le 1<sup>er</sup> novembre.



© Michael Schwarzenberger de Pixabay